

Gevrey-Chambertin

2021

1 497 bouteilles



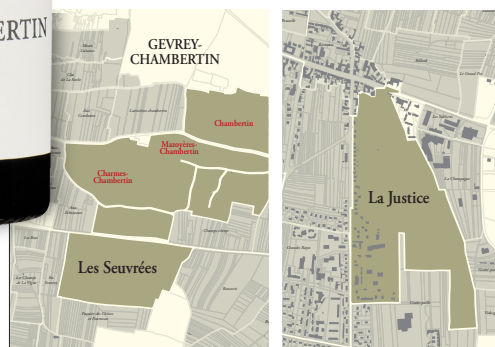
Ce Gevrey village, anciennement nommé « Justice des Seuvrées » est un assemblage de deux parcelles La Justice et Les Seuvrées. Ces deux climats se caractérisent par un sol argileux calcaire et combinent puissance et finesse. La Justice, située à l'extrême nord de la commune de Gevrey Chambertin propose des vins avec une certaine puissance aromatique. Situées à l'opposé, à l'extrême sud, la parcelle des Seuvrées produit des vins dont la finesse caractéristique provient de sa proximité avec le climat de Morey-Saint-Denis.

Ces deux parcelles opposées se caractérisent par un sol argilo-calcaire, conférant à ce vin une étonnante dualité, alliant puissance et finesse avec une grâce inimitable. Lors de sa dégustation, le vin dévoile un véritable ballet aromatique, où des notes subtiles de zest d'oranges, d'épices délicates et de poivre s'entrelacent harmonieusement.

Ce vin d'assemblage présente également des notes minérales, évoquant le fer et la vivacité du sang frais, lui ajoutant une profondeur captivante. Chaque bouteille incarne l'élégance et le raffinement propre à Gevrey-Chambertin.

Notes de dégustation

Le bouquet est impressionnant, révélant une profusion surprenante de fruits, notamment des fraises, associée à une grande fraîcheur. C'est un vin séduisant.



Si l'année viticole 2021 se termine par un été ensoleillé, ses débuts sont marqués par deux vagues de gel dévastatrices qui impactent les vignes en profondeur et mettent en danger la récolte à venir. Cette année-là, la Bourgogne connaît un hiver plutôt doux. Au printemps, après des gelées importantes au début du

mois d'avril, le retour du beau temps est finalement au rendez-vous et permet un climat idéal pendant la floraison. Quelques semaines plus tard, le début de l'été est marqué par de fortes pluies et une humidité omniprésente. Le mois d'août voit le retour d'un temps sec et radieux pendant trois semaines consécutives favorisant une maturation optimale du fruit. Fin septembre, les raisins arrivent à un niveau de maturité parfait et déclenche le début des vendanges au 23 septembre.

La production issue de ce millésime capricieux est exclusive. Évanescent, tout en finesse et élégance, les vins révèlent une fraîcheur exceptionnelle et présentent de beaux volumes en bouche.

Date de plantation	Superficie	Cépage	Alcool
1968 et 1986	1,51 ha	100 % pinot noir	13°

